



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Entrevue Juillet 2020

Rythme, programme, financement : comment bien choisir ses formations ?

Frédéric Escoffier - Directeur Pyc Etc. pour La Rpf Formation

Juillet 2020

Pourquoi se former et former ses équipes régulièrement ?

Il y a au moins trois bonnes raisons à cela. Tout d'abord pour s'adapter à l'évolution très rapide de nos métiers, à leur environnement réglementaire et pour travailler en toute sécurité. Ensuite pour saisir de nouvelles opportunités, ouvrir de nouveaux marchés. Enfin pour renforcer la fidélisation des collaborateurs qui sont très sensibles au renfort de connaissances métier et à leur montée en compétence. Deux sujets qui s'intègrent naturellement dans l'ADN de La RPF Formation.

Les réunions à distance se sont développées avec la crise du Covid-19. Votre offre de formation va t'elle évoluer dans ce sens ?

Avec le confinement, il a fallu nous adapter. Pour les formations théoriques, nous proposons désormais soit du présentiel, soit du distanciel, en fonction des besoins et des impératifs des entreprises.

La formation à distance comporte plusieurs avantages. Les équipes n'ont plus besoin de se déplacer, les employeurs économisent ainsi les frais de déplacement. Pour le salarié qui bénéficie d'un bon équipement informatique en entreprise, c'est un vrai gain de temps et de confort. Nous avons fait le choix de scinder nos formations sur deux matinées lorsqu'elles se déroulent à distance. Cela permet au participant d'être pleinement mobilisé sur sa formation une partie de la journée, sans devoir réorganiser tout son planning hebdomadaire.

En revanche, pour les formations pratiques, rien ne remplacera la manipulation et l'entraînement sur banc pédagogique.

A ce propos, quelles sont les nouveautés de La Rpf Formation en formation pratique ?

Depuis le début de l'année, nos formations pratiques CO2 se déroulent sur un nouveau banc pédagogique qui intègre un module de régulation. Les intervenants peuvent désormais se former pour maîtriser toutes les composantes du CO2, de la mise en œuvre de l'installation jusqu'à la régulation.

Pour les professionnels qui manipulent déjà les installations CO2, nous pouvons cibler uniquement sur l'optimisation de la régulation, quel que soit le type d'installation (transcritique, subcritique ou booster).

Quelles sont les possibilités de financement des formations ?

Avec la réforme de la formation, la répartition de fonds de financement a changé mais elle permet aux entreprises de garder un budget formation suffisant pour développer les compétences des salariés autour des enjeux de demain (réglementation F-Gas, efficacité énergétique, etc...).

Les entreprises appliquant la convention collective de la branche* peuvent demander une participation de financement à l'OPCO EP.

Par ailleurs, dans le cadre de la crise du Covid-19, le dispositif FNE-Formation a été renforcé. Les entreprises ayant des salariés en chômage partiel peuvent ainsi mobiliser ces fonds jusqu'au 31 décembre 2020. Les formations choisies doivent se dérouler à distance et permettre aux salariés de renforcer leurs compétences.

DESP, CTP, hydrocarbures, fondamentaux du CO2 : toutes nos formations théoriques répondent à ces critères, qu'elles soient dispensées en inter ou en intra-entreprise.

****Convention Collective 3023 _ IDCC 1412 : Entreprises d'installation, entretien, réparation et dépannage de matériel aéronautique, thermique et frigorifique***

Quelle différence entre inter et intra ?

En inter-entreprises, des personnes de plusieurs sociétés sont réunies selon un programme et un calendrier défini en début d'année. Cela permet d'inscrire une ou deux personnes de votre entreprise à des formations ciblées.

Lorsque vous avez plus de cinq salariés à former sur un sujet, la formation s'opère alors « en intra ». Le formateur adapte le programme aux problématiques de l'entreprise. Vous fixez la date en fonction de son planning. Les collaborateurs échangent en toute confidentialité sur leurs cas concrets. L'employeur peut ainsi motiver ses équipes autour d'un sujet commun.

Quelle offre est proposée par La Rpf Formation aux adhérents Snefcca dans le cadre du partenariat ?

Les formations théoriques et pratiques proposées concernent des thèmes d'actualité : CO2, hydrocarbures, réglementation, approche client...

Les adhérents bénéficient de **tarifs préférentiels** dans le cadre du partenariat entre Le Snefcca et La Rpf Formation.

Toutes les formations, en inter et en intra, sont éligibles à une prise en charge financière de votre OPCO EP.

Pour plus d'information, consultez larpfformation.fr, ou contactez Ingrid Destain au 01 53 26 88 84.

laRPF formation